

## **Le procès truqué de Vadim Kuramshin continue**

4 mai 2012

Le procès de Vadim Kuramshin a de nouveau été suspendu jusqu'au 9 mai. Cela suite à la demande par l'avocat de Vadim de retirer l'affaire au juge Samat Nurkeevitch Tolesbai. Le juge refusait à la presse le droit d'utiliser du matériel d'enregistrement au tribunal et a aussi empêché l'avocat de Vadim de faire un enregistrement audio du procès. Selon la procédure, la demande de l'avocat devrait être examinée indépendamment et en l'absence du juge. Mais Tolesbai a tout simplement déclaré que la demande était rejetée. La décision du juge a été formellement appuyée par le Juge en Chef de la cour régionale, qui a simplement déclaré qu'il ne voyait rien en contradiction de la loi.

D'autres infractions ont suivi lorsqu'il est apparu que le procureur est aussi le Chef du bureau du Procureur Régional. Il est à noter que l'affaire contre Vadim Kuramshin a été ouverte quand il tentait de révéler un cas de corruption sérieuse dans le bureau du Procureur Régional. Mais lorsque l'avocat de Vadim a demandé le remplacement du procureur par un représentant du bureau du Procureur Municipal, cela aussi a été refusé.

La courte suspension de l'affaire est indubitablement pour permettre au juge et au procureur de mettre au point ce procès truqué.

Vadim devrait être relâché immédiatement et toutes charges contre lui abandonnées. Il devrait y avoir une enquête ouverte et indépendante sur la corruption du Bureau du Procureur Régional.